

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016-2017

### 1. Fonctionnement général

Le comité, renforcé à dix personnes élues lors de l'assemblée générale 2016, s'est réuni in corpore à une fréquence quasiment mensuelle (sauf durant l'été), sans compter les nombreuses séances de sous-groupes de travail (aménagement, logement, mobilité, espace public...), tenues entre des membres du comité, avec des partenaires du quartier, des associations et parfois avec des autorités.

A plusieurs reprises, le comité a adressé des informations aux membres de l'association sur différents sujets d'actualité: mobilité, fête du printemps à Gourgas, demandes de coups de mains... Et il a réinvesti la vitrine prêtée par la Maison de quartier située sur le mur entre la MQJ et la Coop pour l'information générale.

Le comité a en particulier collaboré avec les délégué-e-s de la cité Carl-Vogt et avec les délégués et les habitants des 2, 4 et 6 Maraîchers. Des Feuilles d'Avis Populaires de la Jonction ont été réalisées tout spécialement concernant ces deux derniers dossiers. Nous avons tenu un stand toute la journée à la fête du printemps au parc Gourgas le jeudi de l'Ascension en 2016 et 2017.

### 2. Groupe logement

#### **- Cité Carl-Vogt – comité Honegger**

En juin 2016, l'Hospice Général (HG) a présenté, notamment au comité Honegger, le résultat du concours pour la rénovation de la cité Carl-Vogt. 5 bureaux ont participé et c'est le tandem "Honegger-Afrique" qui a gagné (bureaux MSV et Carlier). 5 séances ont été organisées par l'HG en novembre pour présenter à l'ensemble des locataires - habitants et commerçants - le projet (une soirée par barre d'immeuble). Le comité Honegger a ensuite convoqué une AG le 22 novembre 2016 sur le même sujet afin d'avoir un échange entre toutes les parties : HG (en première partie de soirée seulement), architectes et habitants. La participation à toutes ces réunions a été particulièrement suivie, à la mesure des nombreuses questions sur le déroulement du chantier, l'éventuelle augmentation de loyer, etc. Le dossier en vue de l'autorisation de construire vient d'être déposé au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie et, si tout va bien, la première phase du chantier - deux bâtiments - devrait débuter en janvier 2018. La deuxième phase se déroulera en 2019 - trois bâtiments - puis les aménagements extérieurs et le tout prendra fin en 2020.

#### **- Démolition/reconstruction des 2,4,6 rue des Maraîchers**

Suite à l'annonce du projet de démolition-reconstruction des trois petites tours des 2, 4 et 6 rue des Maraîchers, 54 ménages sur 83 logements ont fait opposition à la résiliation de leurs baux, afin de pouvoir négocier un relogement avec l'HG. L'affaire a été portée en justice, d'abord au niveau d'une tentative de conciliation pour trouver un terrain d'entente quant aux délais laissés pour chercher des relogements acceptables par les locataires concernés. Cette conciliation a échoué et l'affaire est désormais devant la commission des baux et loyers, mais est suspendue. Depuis, seuls 19 foyers restent dans la procédure, les autres ayant trouvé un logement, pas toujours équivalent ni totalement satisfaisant. Le dossier avance lentement, ce qui permet de trouver des solutions au coup par coup, mais cette lenteur exaspère les locataires restant dans l'incertitude. Une table ronde des différentes régies à but social est demandée depuis des mois pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous, mais n'a pas encore eu lieu.

Si les locataires ne contestent pas la nécessité de démolir, l'AHJ reste toutefois attentive à cette nouvelle densification du quartier, quelque 30 logements supplémentaires devant trouver place sur le même espace de ces trois tours.

De l'autre côté de la rue, sur les 1, 3 et 5 rue des Maraîchers, la Fondation Camille Martin a également un projet de démolition-reconstruction pour densifier sa parcelle et y construire 25 logements sociaux à la place de locaux d'activités. Un parking souterrain de 24 places est aussi prévu et une petite cour plus ou moins publique serait aménagée au-dessus. Ce projet est coordonné avec celui de l'Hospice, mais les deux seront menés indépendamment. L'AHJ a rencontré à deux reprises les responsables de Camille Martin pour discuter des conséquences de ces projets.

Nous avons été partiellement entendu en proposant à la Fondation Camille Martin, dont la vocation est de construire du logement social, d'envisager un échange de parcelle avec la Ville de Genève pour construire ailleurs et maintenir des activités artisanales à la Jonction dans un souci de mixité fonctionnelle.

Au final, les deux projets sur le début de la rue des Maraîchers sont moins denses que prévu originellement par leurs propriétaires. La qualité de vie sera moins péjorée (moins de parking, maintien d'arbres, moins de nouveaux logements), ce qui est un succès partiel. En revanche, nous avons encore une fois constaté que la vision d'ensemble d'aménagement, notamment d'espaces publics ou d'équipements publics, échappe totalement aux propriétaires, seule l'AHJ disposant de cette vue élargie à l'ensemble du quartier.

### **- Collectif d'associations d'habitant-e-s**

En général 3 membres du comité de l'AHJ ont participé aux 10 réunions qui se sont tenues autour de la problématique du logement.

Un membre du comité de l'AHJ représente aussi le collectif dans le groupe de suivi de l'aménagement du secteur Praille-Acacias-Vernets mise en place par le DAL et dans « les ateliers de concertation » instaurés suite au PLQ adopté sur l'aménagement de la parcelle de la caserne des Vernets. Une lettre critique portant en particulier sur la surdensification et l'absence d'un espace public digne de ce nom a été envoyée aux autorités dans le cadre de la consultation prévue avant l'adoption de ce PLQ en février 2017.

Le Collectif travaille depuis de nombreux mois à la mise sur pied d'une action militante pour dénoncer, sous forme humoristique, la situation scandaleuse et dramatique du logement dans le canton de Genève et favoriser une mobilisation en faveur d'une politique du logement qui réponde aux besoins de la population avec, en particulier, la construction en grand nombre de logements bon-marché. Cette action se ferait sous la forme d'un concours public chargé d'attribuer des prix aux exemples les plus scandaleux en matière de spéculation, de surélévations, de surdensification, de logements invivables et précaires. A charge pour les associations de proposer ces exemples. L'AHJ, pour sa part, a proposé le St Georges Center dans la catégorie « spéculation la plus lucrative » et le 2-4 rue des Deux-Ponts ponts dans la catégorie « surélévation ». La remise des prix se ferait, après battage médiatique, sur une place publique (Pâquis ou Jonction par exemple). Cette action est envisagée dans le courant du dernier trimestre 2017.

Soutien aux étudiants de Malagnou (Xénope): Nous avons écrit en février 2017 à M. Dal Busco, Conseiller d'Etat, une lettre de soutien aux étudiant-e-s de Xénope qui se sont vu-e-s refuser le prolongement de leur bail au 154 Rte de Malagnou alors que les services de M. Dal-Busco s'y étaient engagés. Motif officiel de ce revirement : installer à leur place des réfugiés. Nous avons donc aussi dénoncé ce motif choquant qui consiste à opposer deux populations précaires en les mettant en concurrence alors même que d'autres bâtiments propriétés de l'Etat sont toujours vides en attendant un projet de réaffectation.

En juillet 2016, les deux initiatives logement en faveur de coopératives et de logements bon marché dans tout nouveau projet de construction en zone de développement, ont été déposées. L'AHJ a participé activement à la récolte de signatures, l'envoi de l'initiative aux membres de l'AHJ a été un vrai succès.

## **3. Groupe mobilité**

**- Ste-Clotilde** : il y a une année exactement, nous pensions que la situation avançait et nous nous en réjouissons. Les travaux du passage surélevé (version courte) ne se sont pas faits en septembre 2016 comme annoncé au prétexte que la planification des travaux du chauffage à distance (CAD) n'était toujours pas connue. 10 courriers électroniques ont été échangés en 2016 entre l'AHJ et la ville de Genève pour aboutir à une incompréhension.

Début 2017, la Ville de Genève nous reparle de travaux pour bientôt !

#### **- Zone 30 Ecole de Médecine**

La zone 30 a été installée comme prévu en juin 2016. La circulation reste dangereuse pour les cyclistes.

#### **- Zones 30 secteur Jonction et Arquebuse**

Une annonce a été faite ce printemps 2017 mais sans calendrier précis.

Devant l'inertie des pouvoirs publics en matière de mobilité, en particulier sur deux points essentiels pour lesquels il y avait accord et ne restait que la réalisation (passage surélevé devant l'école Cité-Jonction et l'extension définitive du parc Gourgas), une rencontre a été organisée par la MQJ fin mars. L'AHJ y participait ainsi que l'association de parents d'élèves (APEJ), la coordination enfants, la police municipale et l'AIDEC. Il a été décidé d'adresser une lettre à MM Pagani et Barazzone leur demandant de nous recevoir ainsi qu'une pétition au Conseil municipal demandant la mise en œuvre des 2 points ci-dessous, de la zone 30 dans le quartier et l'entretien correct du Parc Gourgas. Cette pétition permettant d'informer les habitants de nos préoccupations et de leur demander un soutien concret.

### **4. Groupe espace public**

#### **- Pointe de la Jonction**

Le Forum "Pointe de la Jonction" a repris son activité en vue de soutenir la création d'un parc public à la pointe de la pointe, soit entre le bâtiment de l'ancienne usine Kugler et la pointe, terrain qui est déjà pour les 2/3 en zone de verdure. D'une part, les hangars qui abritent les bus TPG seront démontés fin 2019, libérant ainsi ce site (les bus iront au nouveau dépôt dit "En Chardon" actuellement en construction).

Pour relancer le débat et intégrer les habitants, une pétition a été lancée « Pour un parc à la Pointe ». Elle a recueilli 5000 signatures. Aujourd'hui un consensus se dégage entre l'Etat, qui souhaite créer un parc à cet endroit, et la Ville de Genève, qui est d'accord d'acheter ce terrain, sous certaines conditions (notamment que sa dépollution soit garantie). Le Forum "Pointe de la Jonction", qui désormais rassemble 6 associations – Fédération des artistes de Kugler, Maison de quartier de la Jonction, Eco-quartiers-Genève, Canoë-club, Association de reconversion vivante des espaces et Association des habitant-e-s de la Jonction – a lancé une démarche participative en mandatant une association pour réfléchir de manière collective à la transformation de ce lieu afin qu'il devienne au plus vite un parc public, si possible en 2019. La buvette de la Pointe a repris ses activités, en revanche le sentier des Saules n'est toujours pas définitivement réaménagé, car des recours ne sont pas encore jugés et empêchent de poursuivre le projet (installation de toilettes définitives, pose d'un revêtement du sol perméable, etc.)

#### **- Parc Gourgas**

Juste avant Pâques, un crédit de 1,9 million a été voté pour enfin réaliser l'extension du parc Gourgas, sur un tronçon de la rue du Village Suisse. Il s'agrandira de 3'000 m<sup>2</sup> environ et les travaux pourraient débuter à la fin de l'année ou au début de l'année 2018, mais le calendrier n'est pas encore certain, car il faudra d'abord changer un collecteur d'eaux usées et le remplacer par deux conduites (mise en séparatif eaux pluviales et eaux usées, un chantier qui durera 2 à 3 mois). Nous venons de rédiger une pétition qui demande aux autorités, entre autre, de réaliser au plus vite cette extension du parc, attendue depuis 2011 !

#### **- Square du Vélodrome**

Finalement, la station-service Avia a été démolie et la Ville de Genève a terminé l'aménagement de ce square, qui a été inauguré le 25 avril, sous une pluie battante mais avec un sympathique orchestre. Deux platanes et un bouquet de tilleuls ont été plantés, accompagné d'une table de pique-nique et d'une borne-fontaine.

#### **- Eco-quartier d'Artamis**

Le chantier de ce futur quartier de 300 logements se poursuit, les habitants du deuxième bâtiment – celui de la coopérative de la Codha – devraient emménager cette année. Un "forum de conception des aménagements extérieurs du futur écoquartier" a été lancé en mai par les constructeurs, en association avec les architectes et animé par l'équipe de "Facilitations". L'AHJ a délégué l'un des membres du comité, pour participer aux séances – la prochaine se tiendra le 7 juin mais l'exercice semble laisser très peu de marge créative pour les participants et il se développe sur trois petits secteurs : une future place de jeux, un "espace de loisirs" en prolongement de la rampe de parking de la rue des Gazomètres (!) et un espace pour des activités sportives (400m<sup>2</sup> ...) le long de la rue du Stand.

### **- Square Ste-Clotilde :**

L'aménagement du square devant le nouvel immeuble de la paroisse Sainte-Clotilde et du jardin de la crèche est bientôt terminé, mais plusieurs habitants nous ont signalé qu'ils trouvaient le mur limitant ce jardin très "dur" (trop haut et trop fermé).

### **5. Divers**

- Des étudiants nous ont demandé une interview dans le cadre de leur travail de diplôme, sur les questions de densité, de surélévation, du bruit.

- Nous avons appuyé la démarche d'un habitant concernant les nécessaires mesures d'hygiène à mettre en place lors de la prochaine Fan Zone en 2018. Nous venons de recevoir une réponse de M. Barazzone qui confirme que le maximum sera fait et que la voirie sera renforcée.

- De même qu'une habitante a adressé une réclamation au Département de Justice et Police exprimant son agacement devant le parking sauvage sur le trottoir de la rue David Dufour. Elle a reçu rapidement une réponse et les parkings sauvages ont immédiatement cessé. Avons suggéré à cette personne de rendre public sa démarche.

- Nous recevons à notre adresse mail des demandes d'habitants concernant des questions plus personnelles allant de l'entretien de leur immeuble au manque de parcs à chiens. Nous répondons à toutes les questions.

- Information aux membres : nous avons relayé aux membres de l'AHJ les invitations à des débats sur des sujets qui touchent à la qualité de vie dans les quartiers.

- Il est important de relever que des habitants agissent de leur côté et nous informent de leur démarche. Nous les en remercions. Cette transmission d'informations est importante, elle peut nous être utile et nous constatons avec satisfaction que les habitants sont actifs.

### **Conclusion**

L'AHJ compte parmi les associations d'habitants les plus actives dans le canton de Genève. Le renforcement du comité décidé en 2016 a permis de mieux asseoir ses multiples activités. Un effort d'information générale envers les habitants du quartier devrait suivre afin de renforcer les liens avec eux. Des Feuilles d'avis d'informations générales devraient être produites régulièrement et affichées dans le quartier.

Pour terminer, le comité adresse un grand merci à la MQJ qui nous abrite, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien logistique.

Genève, 1<sup>er</sup> juin 2017